

Résines échangeuses d'ions

Les agréments du ministère chargé de la santé ont été délivrés pour un usage donné de la résine et pour la forme sous laquelle elle va être utilisée, dans le respect de conditions de régénération et de désinfection données par le fournisseur.

Le ministère chargé de la santé informe que l'usage des résines échangeuses d'anions, permettant d'éliminer notamment les nitrates, n'est pas recommandé dans les appareils dits "individuels" pour le traitement d'eau destinée à la consommation humaine à l'intérieur de bâtiments :

- considérant que les résines anioniques doivent être régénérées après un arrêt égal ou supérieur à 12 heures et que la réalisation d'une telle opération par un particulier est difficilement envisageable,
- considérant les risques de formation de substances dangereuses (nitrosamines) pendant les arrêts de fonctionnement.

A compter du 1er octobre 2022, les dispositions de l'arrêté du 22 avril 2022 relatif aux conditions de mise sur le marché et de mise en œuvre des résines organiques échangeuses d'ions utilisées pour le traitement d'eau destinée à la consommation humaine s'appliquent. Le ministère chargé de la santé ne délivre plus d'agrément.

Liste des résines échangeuses d'ions agréées

Société	Références des résines	Traitement revendiqué	Etat de la demande d'agrément
ALDEX CHEMICAL COMPANY LTD	Aldex C-800 Aldex C-800X10 Aldex C-800F	Adoucissement	Autorisées jusqu'au 30 novembre 2026
JACOBI CARBONS FRANCE	RESINEX KW-H- Mesh ASTM 16x40 RESINEX KW-H- Mesh ASTM 16x50	Décarbonatation	Autorisée jusqu'au 31 mai 2026
	RESINEX KW-8 RESINEX SGC-8	Adoucissement	Autorisées jusqu'au 30 novembre 2023
LANXESS S.A.S	Lewatit S 1567 Lewatit S 1568	Adoucissement	Autorisées jusqu'au 30 novembre 2023
	Pure Resin PC002	Adoucissement	Autorisée jusqu'au 30 avril 2027
PURE RESIN COMPANY LIMITED			
PUROLITE INTERNATIONAL	Purolite A520 E	Élimination des nitrates	Autorisée jusqu'au 31 août 2027